La CGN bat des records mais manque de bateaux

La Compagnie générale de navigation demande aux Cantons et à la France de s'entendre sur une stratégie globale de transports publics. Les frontaliers s'impatientent

Année record pour la Compagnie générale de navigation (CGN): en 2012, elle a transporté 2,27 millions de passagers, soit 250 000 de plus que l'année précédente. Du jamais-vu depuis 1964 et l'Expo nationale. Il est vrai que les cartes journalières à 5 fr. offertes par l'UBS dans le cadre de son jubilé ont attiré quelque 100 000 passagers supplémentaires. Même sans cela, 2013 devrait poursuivre sur cette lancée, estime Luc-Antoine Baehni, directeur général de la CGN.

«Depuis dix ans la croissance de la fréquentation est de 13% par an. Elle a même atteint 28% entre 2008 et 2012, relevait-il hier matin devant l'assemblée générale de la compagnie. Cette croissance est à la fois réjouissante et inquiétante, car nous manquons de bateaux.»

Le chiffre a atteint 26 millions de francs (+13%), ce qui permet une couverture des charges à 80%. «Un résultat que l'on peut qualifier de très bon pour une société de transport», estime-t-il.

La croissance des lignes transfrontalières est très marquée: 25% sur la ligne Thonon-Lausanne, 30% sur la ligne Chens-Nyon. «Nous devrions arriver à saturation avant 2016, souligne Rémi Walbaum, président de la CGN. Ce seront alors des *boat people*!» Si l'achat de nouveaux bateaux paraît inéluctable, encore faut-il pouvoir les financer.

Dans sa «Stratégie 2020» présentée à l'assemblée (*24 heures* d'hier), la CGN propose aux Cantons actionnaires (VD, GE, VS) et à la France de mener une réflexion globale sur ces besoins en transports publics et leur financement. «Si nous mettions demain en service un nouveau bateau de 500 places, beaucoup de problèmes se poseraient en France, avec le manque de places de parking et de capacité des installations portuaires, et à Ouchy pour absorber le trafic avec le M2», souligne Rémi Walbaum.

Les représentants du Groupement transfrontalier européen - qui relaient les inquiétudes des pendulaires -, Yves Llorens et Quentin Déal, ont salué ce plan stratégique. Quentin Déal s'est inquiété devant l'assemblée qu'aucune proposition à court terme n'ait été faite. «La solution est du côté des politiques», affirme Yves de Siebenthal, membre du conseil d'administration. Rémy Walbaum attend beaucoup, il est vrai, des discussions que les conseillers d'Etat Pascal Broulis et Nuria Gorrite auront prochainement avec les représentants de Haute-Savoie. «Nous avons besoin d'un schéma franco-suisse clair pour le transport transfrontalier.»

L'assemblée a élu formellement le député rose Stéphane Montangero au conseil d'administration du groupe CGN en tant que représentant du personnel: c'était une revendication des employés.

Quant aux travaux de restauration du *Vevey*, qui fait partie de la flotte historique, ils sont au stade des finitions. La remotorisation est terminée. Le bateau sera remis en service officiellement le 16 novembre, à Vevey, et le lendemain dans les eaux genevoises. Le syndic de Vevey, Laurent Ballif, a profité de cette assemblée pour faire part de la candidature de sa Ville pour accueillir la prochaine parade annuelle de la flotte historique de la CGN, en 2014. **I.B.**

En chiffres

2,268 millions de passagers transportés en 2012.
250 000 passagers supplémentaires par rapport à 2011.
64 903 passagers en croisières privées ou à thème.
30% de croissance annuelle sur la ligne Chens-Nyon.
25% de croissance annuelle sur la ligne Thonon-Lausanne.
11% de croissance annuelle du trafic pendulaire transfrontalier.
26,3 millions de chiffre d'affaires «transports», en hausse de 13% par rapport à 2011.
80% de couverture des charges d'exploitation.
4,757 millions de contribution du Canton de Vaud.
1,873 million de contribution du Canton de Genève.
0,414 million de contribution du Canton du Valais.
1 million de contribution de la France.
523 975 km parcourus au total en 2012.
40 ports desservis autour du Léman.
72 employés.